



# ACADEMIE DE TOULOUSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Tarn-et-Garonne

Division des Ressources  
Humaines

DRH1

Affaire suivie par :  
Chantal FIORINA  
Tél : 05 36 25 72 56  
Mél : drh1.ia82@ac-toulouse.fr  
436, Rue Edouard Forestié  
82000 MONTAUBAN

Montauban le 22 avril 2025,

Le directeur académique des services de l'Éducation Nationale,

Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale de  
Tarn-et-Garonne,

à

Mesdames et messieurs les professeurs des écoles  
S/c de mesdames et messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale,

**Objet** : Stage de préparation au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI). Année scolaire 2025-2026.

**Reference** : décret n°2017-169 du 10 février 2017- Arrêté du 10 février 2017  
Circulaire n° 2017-026 du 14 février 2017.

Un appel à candidature à la formation professionnelle spécialisée et à la préparation aux épreuves du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) est ouvert.

Seuls les professeurs des écoles **titulaires** peuvent se porter candidats à cette formation.

Les candidatures seront examinées et validées au regard des affectations obtenues lors de la phase informatisée du mouvement rentrée 2025.

Pour 2025-2026, la formation CAPPEI concernera uniquement des enseignants qui présentent l'examen du CAPPEI sur un support SEGPA ou ULIS école ou UE (Unité d'enseignement).

Par conséquent, tout candidat à la formation devra solliciter un ou plusieurs poste(s) spécialisés(s) correspondant au(x) module(s) souhaité(s).

Une réunion d'information sera proposée aux candidats le lundi 5 mai 2025 à 17h15 à la DSDEN de Tarn-et- Garonne par madame l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Les enseignants intéressés par cette préparation CAPPEI doivent adresser leur fiche de candidature sous couvert de l'**Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription pour le 12 mai 2025, délai de rigueur**.

Chaque candidat sera reçu par l'I.E.N. de sa circonscription pour un entretien afin d'émettre un avis sur la candidature. Cet avis leur sera communiqué à l'issue de l'entretien.

PJ : imprimé de candidature.

